

BESOIN D'ENSEIGNANTES ET D'ENSEIGNANTS

- **VENTE-CONSEIL**
- **REPRÉSENTATION**

Vous avez envie de travailler dans un milieu stimulant où règne un fort sentiment d'appartenance et où la collaboration et le travail d'équipe sont au cœur de votre quotidien? Le Centre de formation professionnelle des Patriotes, situé au 2121 rue Darwin à Sainte-Julie, souhaite recueillir des candidatures en vue de combler des heures d'enseignement à compter du mois **d'avril 2022** dans le programme du DEP Vente-conseil ainsi que dans le programme du DEP Représentation. Pour plus d'information sur le Centre de formation professionnelle des Patriotes, nous vous invitons à visiter le : <http://cfpp.csp.qc.ca/>

Qualification requise

- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) en Vente-conseil et d'une attestation spécialisation professionnelle en Représentation (ASP) combiné à un minimum de 3 années d'expérience pertinente récente dans le domaine de la vente et de la représentation;
- Maîtriser la langue française parlée et écrite ;

Comment postuler?

Les personnes intéressées doivent remplir le formulaire de demande d'emploi disponible sur le site internet du Centre de services scolaire des Patriotes à l'onglet *Travailler au CSSP*, section *Comment poser sa candidature*. Faire parvenir ce formulaire de demande d'emploi accompagné de votre curriculum vitae par télécopieur au (450) 649-8880 ou par courriel : recrutement.cfpp@csp.qc.ca

Nous remercions toutes les personnes de leur intérêt, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité et nous invitons les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de présélection ou de sélection.

Les employés du Centre de services scolaire des Patriotes sont soumis à la Loi sur la Laïcité, de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour les enseignants et les directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSP d'exercer ses fonctions à visage découvert.